

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Agence francophone pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie  
Experts Bologne  
Février 2014



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT  
ET RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



# DIES

**Descripteurs d'Internationalisation pour l'Enseignement Supérieur**  
Outil d'aide au pilotage de l'internationalisation de l'enseignement supérieur  
en Fédération Wallonie-Bruxelles

**Auteurs :**

Kevin GUILLAUME, DGENORS  
Marc VANHOLSBECK, DGENORS

**Membre du groupe de travail « internationalisation » :**

Maité ABRAM, Haute Ecole Léonard de Vinci  
Julie COSWAREM, Haute Ecole de la Province de Liège  
Daphné de HEMPTINNE, Académie royale des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles – Ecole supérieure des Arts  
Vinciane DE KEYSER, Secrétariat général de l'enseignement catholique  
Mélanie DELBASCOURT, AEF-Europe  
Catherine DEVLAMMINCK, AEF-Europe  
Julie DUPONT, Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles  
Philippe EMPLIT, Université libre de Bruxelles  
Kevin GUILLAUME, DGENORS  
Bertrand HAMAIDE, Université Saint-Louis – Bruxelles  
Elfriede HEINEN, Secrétariat général de l'enseignement catholique  
Isabelle HENKINBRANT, Haute Ecole Léonard de Vinci  
Jan KUYPERS, Haute Ecole Galilée  
Geneviève LALOY, Haute Ecole Léonard de Vinci  
Philippe PARMENTIER, Université catholique de Louvain  
Marc STREKER, Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles  
Marc VANHOLSBECK, DGENORS

# Table des matières

<b>Préface</b>	4
<b>I. « DIES » et l'internationalisation de l'enseignement supérieur</b>	5
<b>II. Présentation de l'outil « DIES »</b>	7
<b>III. Les descripteurs du « DIES »</b>	10
<b>Stratégie et politique d'internationalisation</b>	10
<b>Mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'internationalisation</b>	10
Ressources financières et humaines	10
Information et promotion à l'étranger	11
Communication interne sur l'internationalisation	11
Culture qualité et gestion de la qualité	11
Organisation	12
<b>Enseignement</b>	13
Internationalisation des programmes d'études et des activités d'apprentissage	13
Programmes de mobilité étudiante à l'étranger	14
Internationalisation à la maison (I@H)	14
Usage des langues dans les formations	15
Outils de transparence	15
<b>Recherche</b>	16
Financement et productivité scientifique	16
Collaborations internationales en matière de recherche	16
<b>Services à la collectivité</b>	17
<b>Gestion des ressources humaines</b>	18
Recrutement et gestion de la carrière	18
Participation à des activités internationales	18
Mobilité du personnel	19
<b>Attention spécifique aux étudiants internationaux</b>	19
<b>Bibliographie indicative</b>	21
<b>Annexe</b>	22

# Préface

L'outil « DIES » (Descripteurs d'Internationalisation pour l'Enseignement Supérieur) constitue un exemple particulièrement probant de bonne collaboration entre le Service de la gestion de la dimension internationale de l'enseignement supérieur de la DGENORS (Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique – Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique), les Experts Bologne de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) et l'Agence AEF-Europe. Mon souhait est que les responsables de l'internationalisation dans les établissements d'enseignement supérieur (EES) ainsi que les porteurs de projets à dimension internationale dans les universités, les hautes écoles, les écoles supérieures des arts et les établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale se l'approprient et l'intègrent aux spécificités de leurs institutions et champs disciplinaires respectifs.

DIES est un outil ouvert, susceptible de s'adapter à la diversité des réalités de l'enseignement supérieur en FW-B. Pour autant, parce que ses concepteurs ont tenu compte de l'état de l'art en matière de gestion de l'internationalisation, c'est un outil en phase avec les développements les plus récents, à l'échelle européenne, en matière d'internationalisation. A toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur, l'outil présente les « champs du possible » de l'internationalisation, en recourant de manière systématique à des descripteurs, eux-mêmes répertoriés dans un système cohérent de dimensions et de sous-dimensions.

Respectueux de la diversité du paysage de l'enseignement supérieur en FW-B – qui constitue l'une de ses principales richesses –, DIES engage également chacun à élargir ses horizons en matière d'internationalisation. Je souhaite donc que DIES puisse contribuer à un pilotage optimal de l'internationalisation, qui valorise la diversité de nos établissements d'enseignement supérieur, ainsi que celle de leurs missions d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité.

**Chantal Kaufmann,**

Directrice générale, DGENORS

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

*Bruxelles, février 2014*

# I. « DIES » et l'internationalisation de l'enseignement supérieur

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est certainement un processus dont on se préoccupe aujourd'hui bien plus qu'auparavant. Ceci est vrai aussi bien au sein des EES que dans diverses structures politiques aux niveaux national et régional. Même si le phénomène n'est pas nouveau, et de nombreuses références à la mobilité des savants à l'ère d'Erasme nous le rappellent souvent, les dernières décennies ont vu se développer, en parallèle et grâce au processus de mondialisation et à l'explosion de l'usage des technologies de la communication, une multitude de façons d'ouvrir l'enseignement supérieur à son entourage proche, au monde extérieur et au monde tout court. L'internationalisation est devenue un véritable moyen de transformation de l'enseignement, de la recherche et de la façon dont les établissements perçoivent leur rôle dans la société, une transformation de la troisième mission aussi.

Il est quasiment impossible de trouver l'énoncé de la mission d'une université, de lire le plan stratégique d'un établissement, une nouvelle politique nationale d'enseignement supérieur ou une analyse des réformes récentes sans qu'il n'y ait un chapitre conséquent qui soit dédié à l'importance de l'internationalisation. Cette ouverture sur le monde est soulignée par les politiques et les cadres universitaires comme un aspect essentiel et inévitable de la réponse à la mondialisation. L'internationalisation est soulignée comme une dimension essentielle de modernisation, d'attractivité et de compétitivité des systèmes et des établissements d'enseignement supérieur. L'importance ainsi attribuée à ce processus fait l'unanimité dans presque tous les pays et dans les divers établissements qui forment le système de l'enseignement supérieur.

Néanmoins, encore trop souvent, le discours ou le récit de l'internationalisation demeure dans l'ère d'Erasme car il ne cesse de se concentrer d'abord et avant tout sur la mobilité des étudiants et cela en dépit des moyens divers qui sont, et pourraient être déployés par les EES pour atteindre les objectifs de ce processus. De plus, quand ce récit se focalise trop fortement sur la mobilité des étudiants, et en particulier sur le recrutement d'étudiants étrangers, l'internationalisation devient un instrument de compétition, les établissements se fixant des objectifs quantitatifs et se comparant aux autres, souvent en vue de les dépasser.

Les « Descripteurs d'Internationalisation pour l'Enseignement Supérieur » sont présentés ici comme un « outil d'aide au pilotage de l'internationalisation de l'enseignement supérieur », et offrent dans ce contexte un double avantage. Tout d'abord, DIES expose le processus d'internationalisation dans sa complexité et dans son approche la plus large. Ainsi, c'est un outil à la fois pédagogique et d'accompagnement, car même si l'utilisateur ne trouve pas dans son propre établissement chacun des éléments d'actions possibles, il est amené à envisager de nouvelles possibilités et dimensions à introduire dans la mission de l'établissement, dans l'enseignement, au niveau des services

offerts et ailleurs. D'autre part, l'outil n'est pas, a priori, destiné à un usage de 'benchmarking' ou de comparaison mais il vise plutôt à permettre l'extension de l'internationalisation et donc la pleine intégration des dimensions internationales dans les différentes fonctions et actions de l'établissement.

Si l'on accepte l'hypothèse que l'internationalisation est essentiellement l'un des moyens clefs d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, et que donc l'ensemble de la communauté académique devrait en bénéficier, il faut adopter une approche large et inclusive de ce processus. Certes, la mobilité du corps enseignant, des étudiants et du personnel est indispensable, mais considérer la dimension internationale et interculturelle, par exemple dans les approches pédagogiques adoptées, dans la gestion des résidences universitaires, les politiques de recrutement du corps enseignant, et les activités extracurriculaires mises en place fait aussi partie du processus d'internationalisation et colore l'atmosphère qui règne dans l'établissement.

On adopte de plus en plus des concepts et des définitions de l'internationalisation qui sont très larges. A ce titre, 'Comprehensive internationalization', tout d'abord employé par l'American Council on Education (ACE) et NAFSA et plus récemment par la Commission européenne, définit et recommande une mise en œuvre de l'internationalisation de façon à ce que l'ensemble des acteurs – la direction, le personnel enseignant/chercheur, le personnel administratif et les étudiants – soit impliqué et que l'intégralité de l'établissement soit touchée. Ainsi l'établissement pourrait démontrer un jour que l'internationalisation ne se réduit pas à ce que l'on fait, mais devient ce que l'on est.

L'outil « DIES » sous-tend et facilite la mise en œuvre de cette approche ainsi que son adoption progressive par les EES.

**Eva Egron-Polak,**  
Secrétaire générale, AIU  
Association internationale des Universités  
*Paris, janvier 2014*

## II. Présentation de l'outil « DIES »

DIES est un outil multidimensionnel d'aide au pilotage de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, fondé sur l'usage de descripteurs d'internationalisation.

Dans un contexte où l'ensemble des EES est confronté aux défis de l'internationalisation des activités d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité, DIES entend stimuler la réflexion quant à la diversité des activités d'internationalisation possibles et susciter la mise au point ou l'affinage des stratégies et des politiques d'internationalisation, tout en contribuant à la structuration et à l'auto-évaluation des pratiques.

Les utilisateurs de DIES seront en premier lieu les personnes en charge des stratégies et politiques d'internationalisation et de leur mise en œuvre au sein des EES, mais également les responsables en matière d'administration de l'enseignement supérieur et les décideurs politiques. Cependant, l'outil pourra aussi être utilisé par l'ensemble du personnel académique et administratif afin que tout un chacun puisse entamer une réflexion sur la dimension internationale de ses missions, tâches et activités.

### → DIES est un outil multidimensionnel

L'internationalisation des EES est considérée ici dans son acception la plus large et inclut les dimensions :

- « Stratégie et politique d'internationalisation » ;
- « Mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'internationalisation » ;
- « Enseignement » ;
- « Recherche » ;
- « Services à la collectivité » ;
- « Personnels » ;
- « Attention spécifique aux étudiants internationaux ».

DIES entend ainsi rendre compte de la diversité des stratégies et des politiques d'internationalisation, en fonction des acteurs de l'enseignement supérieur et du contexte dans lequel ceux-ci évoluent.

Les différentes dimensions de l'internationalisation se recouvrent en partie et certains des descripteurs d'internationalisation inclus dans une de ces dimensions auraient pu l'être également dans une ou plusieurs autres. Cependant, par souci de cohérence et de lisibilité, chaque descripteur n'apparaît dans DIES qu'au sein d'une seule dimension, celle où on estime qu'il a le plus d'impact. Par ailleurs, l'ordre de présentation des dimensions, et au sein des dimensions celui des différents descripteurs, n'obéit à aucun principe hiérarchique a priori.

## → **DIES est un outil descriptif**

DIES n'a aucune ambition prescriptive ou normative. Il vise au contraire à présenter le « champ des possibles » de l'internationalisation, de la manière la plus ouverte qui soit. Dans cette optique, l'outil propose, pour chaque dimension, une série de descripteurs d'internationalisation rendant compte d'autant d'aspects possibles des stratégies et des politiques d'internationalisation.

Il faut souligner que le concept de « descripteurs » diffère considérablement de celui d'« indicateur ». En effet, le descripteur :

- permet de décrire de façon générale l'état d'un phénomène ;
- est d'un usage optionnel (tous les descripteurs ne sont pas utiles à tous les utilisateurs) ;
- n'est pas nécessairement quantifiable ;
- permet aux EES de faire l'état des lieux de leurs pratiques en matière d'internationalisation, et de communiquer en interne et en externe à ce sujet ;
- stimule la réflexion stratégique en interne.

L'indicateur, en revanche :

- permet de mesurer les différentes variables constitutives d'un phénomène ;
- est obligatoire (tous les utilisateurs doivent fournir des données relatives à tous les indicateurs) ;
- vise à quantifier des performances ;
- s'inscrit dans des logiques de benchmarking et de ranking ;
- est constitutif des instruments de transparence, destinés à « rendre compte » (principe d'accountability) ;
- est utile aux processus d'évaluation interne et externe.

Les descripteurs qui sont repris dans DIES, soit s'inspirent d'outils existants, soit ont été développés spécifiquement. Nous sommes particulièrement redevables du travail réalisé par les Experts Bolognes flamands (*Descriptoren internationalisering Hoger Onderwijs - Bologna experten 2009-2011*, <http://ebl.vlaanderen.be/publications/documents/29652>), ainsi que du projet européen IMPI (Indicators for Mapping and Profiling Internationalisation, [www.impi-project.eu](http://www.impi-project.eu)) et de la contribution apportée à ce dernier par nos collègues du Nuffic (*Nederlandse organisatie voor internationalisering in het hoger onderwijs*, [www.nuffic.nl](http://www.nuffic.nl)).

## → **DIES est un outil d'aide au pilotage de l'internationalisation**

Comme mentionné en introduction, DIES s'adresse à l'ensemble du personnel en charge, à titres divers, de piloter l'internationalisation, du niveau le plus stratégique et gestionnaire à celui de l'exercice d'activités internationales dans le cadre de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité. L'ambition de DIES est de permettre à ces utilisateurs :

- de décrire plus aisément leurs stratégies, politiques et pratiques en matière d'internationalisation ;



- de partager avec les différentes parties prenantes (autres EES, étudiants, personnels, administrations de la recherche, décideurs politiques nationaux et internationaux, etc.) une terminologie et un cadre conceptuel commun en matière d'internationalisation ;
- par conséquent, de mieux communiquer et de façon plus cohérente à propos de leurs pratiques internationales, en interne comme en externe ;
- de situer leurs stratégies, politiques et pratiques d'internationalisation actuelles à l'aune des différentes dimensions constitutives de l'internationalisation et de la diversité des descripteurs y afférant ;
- de stimuler la réflexion quant à de nouvelles stratégies, politiques et pratiques d'internationalisation à développer.

DIES ne s'inscrit donc pas, au contraire des instruments de transparence fondés sur des indicateurs (*benchmarks, rankings, etc.*), dans une optique d'« accountability » des EES par rapport aux autorités qui les financent. Pour autant, l'outil ouvre la possibilité à chaque utilisateur de développer, dans un second temps et pour son propre usage, les indicateurs ad hoc en rapport avec les descripteurs qu'il juge pertinents quant à ses stratégies et politiques d'internationalisation. Pour faciliter le travail des utilisateurs qui seraient engagés par ailleurs dans le projet européen de *ranking* multidimensionnel des universités U-Multirank (<http://www.umultirank.org>), nous rapportons en annexe les indicateurs d'internationalisation utilisés par U-Multirank aux différentes (sous-)dimensions proposées par DIES.

### → Une conception large de l'enseignement supérieur

DIES concerne les différentes catégories et cycles de l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, écoles supérieures des arts, établissements de promotion sociale), ainsi que la formation continue. Comme l'outil est ouvert et multidimensionnel, il n'y a pas de risque de standardisation ou de comparaison infondée, qui pourrait être lié à l'usage d'un même outil par des types d'usagers très différents. Dans la même optique, le concept d'activités d'apprentissage est pris dans son acception la plus large (cours, stages, mémoire, travaux pratiques, ateliers, etc.), de même que les notions de recherche et de services à la collectivité, de manière à intégrer l'expertise propre à tous les types d'EES.

Enfin, les descripteurs d'internationalisation se rapportent aux niveaux du « programme d'études » (E) et/ou de l'« institution » (I). Le niveau de l'« institution » renvoie aux aspects de l'internationalisation qui concernent prioritairement l'EES dans son ensemble. Le niveau du « programme d'études » concerne, au sens large, les différents sous-ensembles constitutifs de l'EES (filières, départements, facultés et instituts de recherche, voire sites et secteurs). Ces deux niveaux ne doivent cependant pas être envisagés de façon restrictive, du fait de l'interaction souhaitable entre eux, et de la nécessité de combiner les approches bottom-up et top-down.

### III. Les descripteurs du « DIES »

#### Stratégie et politique d'internationalisation

- N°1** L'internationalisation fait explicitement partie de la vision et des missions de l'établissement, dans une perspective de long terme. (I)
- N°2** La stratégie et la politique de l'établissement en matière d'internationalisation sont traduites dans un plan stratégique avec des objectifs stratégiques et opérationnels et des actions concrètes. (I)
- N°3** Le plan stratégique est transposé au niveau des programmes d'études spécifiques. (I + E)
- N°4** La stratégie et la politique de l'établissement en matière d'internationalisation sont intégrées à la culture de la qualité de l'institution et à la bonne gouvernance. (I + E)
- N°5** L'internationalisation est intégrée dans la politique sociale de l'établissement. (I + E)
- N°6** L'internationalisation est intégrée dans les stratégies de l'établissement en matière de e-learning. (I + E)
- N°7** Des groupes cibles au sein de la population étudiante sont explicitement visés par la stratégie et la politique d'internationalisation. (I + E)

#### Mise en œuvre de la stratégie et de la politique d'internationalisation

##### Ressources financières et humaines

- N°8** Des ressources financières et humaines sont allouées à la réalisation de la stratégie et de la politique d'internationalisation. (I + E)
- N°9** La recherche de financements internationaux est encouragée, pour réaliser les trois missions-clés de l'EES, à savoir : l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité. (I + E)

## Information et promotion à l'étranger

- N°10** L'information et la promotion à l'étranger sont pleinement intégrées à la stratégie et à la politique de l'institution en matière d'internationalisation. (I)
- N°11** Des étudiants (étudiants d'échange et étudiants réguliers) sont recrutés activement à l'étranger. (I)
- N°12** Les étudiants internationaux bénéficient de formes d'aide ou d'incitants spécifiques. (I)
- N°13** Les atouts de l'établissement/du programme d'études sont mis en valeur explicitement à l'étranger. (I + E)
- N°14** La communication sur l'établissement et le programme d'études est assurée dans plusieurs langues. (I + E)

## Communication interne sur l'internationalisation

- N°15** La stratégie et la politique de l'établissement en matière d'internationalisation sont approuvées par la direction, et sont connues des collaborateurs qui s'engagent à les mettre en pratique. (I+E)
- N°16** L'établissement offre à ses étudiants et collaborateurs une information complète et mise à jour concernant les initiatives en matière d'internationalisation. (I+E)

## Culture qualité et gestion de la qualité

- N°17** La stratégie et la politique de l'établissement en matière d'internationalisation font partie intégrante du système de gestion interne de la qualité. (I + E)
- N°18** Un système de reporting existe pour cartographier les activités d'internationalisation menées. (I + E)
- N°19** Une gestion effective de la qualité des activités d'internationalisation est assurée. (I + E)
- N°20** La stratégie et la politique d'internationalisation ainsi que les activités d'internationalisation sont systématiquement évaluées. (I + E)
- N°21** Des voies d'amélioration des stratégies et des politiques d'internationalisation sont proposées. (I + E)

- N°22** La stratégie et la politique d'internationalisation ainsi que les activités d'internationalisation font l'objet de mises en situation et de comparaisons, par exemple via la participation à des benchmarks ou des rankings, ou par l'échange de bonnes pratiques avec des partenaires extérieurs. (I + E)
- N°23** Des indicateurs spécifiques à l'internationalisation sont utilisés dans le pilotage de l'internationalisation. (I + E)
- N°24** La perception que les partenaires internationaux ont de la qualité des activités d'internationalisation menées par l'établissement/le programme d'études, est prise en compte et intégrée aux processus d'évaluation de la qualité. (I + E)

## Organisation

### *Structure organisationnelle et personnel en charge de l'internationalisation*

- N°25** Il y a au sein de l'établissement une organisation spécifiquement dédiée à l'internationalisation. (I + E)
- N°26** L'internationalisation, dans ses différentes dimensions, est gérée de façon cohérente et coordonnée au sein de l'établissement et de ses différents organes. (I + E)
- N°27** L'affectation du personnel dédié à l'internationalisation est fondée sur la définition de profils explicites, prêtant une attention particulière aux compétences « internationales », notamment linguistiques et interculturelles. (I + E)

### *Partenariats internationaux*

- N°28** Des partenariats stratégiques internationaux sont conclus (avec d'autres EES, le monde de l'entreprise, le monde associatif et culturel, etc.) et évalués sur base de leur fonctionnement et de leur qualité. (I + E)
- N°29** Les régions limitrophes sont impliquées dans le développement de partenariats stratégiques internationaux. (I + E)

### *Alumni internationaux*

- N°30** Un réseau d'alumni, nationaux et internationaux, ayant étudié ou travaillé à l'étranger, est développé. (I + E)
- N°31** Les alumni internationaux sont explicitement pris en compte dans les stratégies d'internationalisation. (I + E)



## Enseignement

### Internationalisation des programmes d'études et des activités d'apprentissage

#### *Aspects de l'internationalisation liés aux programmes d'études et aux activités d'apprentissage*

- N°32** L'affiliation des enseignants à des associations internationales en matière d'enseignement supérieur et de pédagogie est encouragée. (I + E)
- N°33** L'implication dans des réseaux permet de renforcer les opportunités de collaboration internationale au niveau du programme d'études. (E)
- N°34** Des programmes de cours sont proposés en collaboration avec des partenaires de l'étranger (en ce incluses les autres communautés en Belgique). (E)
- N°35** Dans le cadre de ces collaborations, l'institution/le programme d'études favorisent la codiplômation. (I + E)
- N°36** Les étudiants ont l'occasion d'échanger ou de collaborer avec des étudiants internationaux, grâce à l'usage de TIC adaptées, dans le cadre de leur formation. (E)
- N°37** Les professeurs collaborent avec des collègues de l'étranger, notamment grâce à l'usage de TIC adaptées, dans la conception de certains de leurs cours. (E)
- N°38** L'internationalisation concerne également la formation continue. (I + E)

#### *Acquis d'apprentissage*

- N°39** Les compétences (notamment linguistiques et interculturelles) à caractère international font partie des acquis d'apprentissage recherchés par le programme d'études et sont explicitement décrites dans ce dernier. (E)
- N°40** Des mesures sont prises pour diversifier du point de vue des cultures et des nationalités les groupes d'étudiants, dans la perspective d'atteindre les acquis d'apprentissage en matière d'internationalité et d'interculturalité. (I + E)

### *Ressources favorisant l'internationalisation des programmes d'études et des activités d'apprentissage*

- N°41** Les étudiants peuvent accéder à des infrastructures internationales de recherche, par exemple dans le cadre de la réalisation de travaux comparatifs (entre plusieurs pays). (I + E)
- N°42** La formation doctorale intègre la dimension internationale, en particulier en organisant des modules de formation à la maîtrise de l'anglais scientifique. (I + E)
- N°43** Des initiatives sont prises pour intégrer explicitement la diversité culturelle ou linguistique des étudiants (internationaux) au contenu des programmes d'études. (E)
- N°44** Des cours ou des programmes ayant une portée et un public potentiellement internationaux sont accessibles en ligne (OOCs, MOOCs, e-learning, etc.). (E)

### **Programmes de mobilité étudiante à l'étranger**

- N°45** La mobilité des étudiants est stimulée au niveau des programmes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle, dans la perspective d'atteindre l'objectif de 20% de diplômés ayant bénéficié d'une expérience de mobilité au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. (I + E)
- N°46** La possibilité est offerte aux étudiants de faire des activités d'intégration professionnelle (stages, séminaires et création artistique, etc.) à l'étranger. (I + E)
- N°47** La qualité de l'enseignement que les étudiants suivent à l'étranger est prise en compte dans les accords et les partenariats de mobilité, ainsi que dans leur suivi. (I + E)

### **Internationalisation à la maison (I@H)**

- N°48** Des activités manifestes d'I@H (aussi bien dans le cadre de l'enseignement que sur le campus) contribuent à l'acquisition par les étudiants de savoirs, compétences et aptitudes (notamment linguistiques et interculturelles) à caractère international. (E)
- N°49** Le séjour des enseignants de l'étranger (professeurs invités) dans l'établissement est favorisé. (I + E)
- N°50** Les professeurs étrangers assurent une part significative du programme d'études. (I + E)

- N°51** Les chercheurs étrangers communiquent les résultats de leur recherche via les enseignements qu'ils prodiguent ou auxquels ils participent. (I + E)
- N°52** Les enseignants sont incités à intégrer les ressources acquises de par leurs expériences internationales dans leurs activités d'enseignement. (I + E)
- N°53** L'expérience internationale des étudiants est valorisée aussi bien dans l'enseignement que dans la vie sur le campus. (I + E)

## Usage des langues dans les formations

- N°54** L'établissement organise des programmes d'études, des parties de programmes d'études ou des activités d'apprentissage dans d'autres langues. (I + E)
- N°55** L'établissement soutient le développement des compétences linguistiques chez ses étudiants et les membres de son personnel. (I + E)

## Outils de transparence

- N°56** La reconnaissance académique, en vue d'une admission, des diplômes étrangers ou parties de programmes d'études suivies à l'étranger est menée de façon structurée et transparente. (I + E)
- N°57** Les outils de transparence du processus de Bologne (ECTS, supplément au diplôme, cadre européen des certifications, cadre des qualifications de l'EEES, etc.) sont utilisés systématiquement. (I + E)
- N°58** L'usage et la finalité de ces outils de transparence font l'objet d'une communication spécifique en interne, à destination des étudiants et des professeurs. (I + E)
- N°59** Le supplément au diplôme est délivré de façon automatique et sans frais supplémentaire, en français et dans une autre langue européenne. (I)



## Recherche

### Financement et productivité scientifique

- N°60** Les postes, mandats ou bourses financés par l'établissement sont également ouverts aux chercheurs étrangers. (I)
- N°61** Les chercheurs et les unités de recherche sont encouragés à obtenir des financements européens et internationaux. (I + E)
- N°62** Les jeunes chercheurs sont encouragés à disséminer les résultats de leur recherche en publiant dans des revues internationales, et en participant à des colloques, à des écoles d'été ou à toute autre manifestation de portée internationale, en fonction des pratiques usuelles dans la discipline ou le champ d'expertise. (E)
- N°63** Des centres de recherche sont explicitement dédiés à des objets de recherche européens et internationaux. (E)

### Collaborations internationales en matière de recherche

- N°64** L'affiliation des chercheurs à des associations internationales en matière de recherche est encouragée. (I + E)
- N°65** Le programme d'études est impliqué dans des réseaux de recherche qui renforcent les opportunités de collaborations internationales. (I + E)
- N°66** La mise sur pied de projets communs avec des chercheurs de l'étranger est encouragée. (I + E)
- N°67** L'établissement encourage les doctorants à mettre sur pied un doctorat commun avec un EES à l'étranger, notamment via les cotutelles de thèse. (I)
- N°68** Les chercheurs ont la possibilité d'accéder à des infrastructures de recherche européennes ou internationales, physiques ou virtuelles. (I + E)
- N°69** Le système d'évaluation de la recherche intègre la qualité du travail presté par les chercheurs étrangers. (I + E)



**N°70** Le séjour de chercheurs de l'étranger dans l'établissement est encouragé et facilité. (I + E)

**N°71** Un contact est maintenu avec les chercheurs de l'établissement partis travailler à l'étranger. (I + E)



## Services à la collectivité

**N°72** L'établissement/le programme d'études sont actifs dans le champ de la valorisation à l'étranger des résultats de la recherche ou de l'expertise. (I+E)

**N°73** Une politique active est menée en matière d'octroi de brevets et de licences à des partenaires étrangers. (I + E)

**N°74** Les collaborateurs sont encouragés à fournir des prestations de service ou à mener d'autres activités contractuelles avec des partenaires étrangers. (I + E)

**N°75** Le transfert de technologies s'oriente également vers des activités à l'étranger. (I + E)

**N°76** Le développement d'initiatives de qualité est stimulé dans le cadre de la coopération au développement. (I + E)

**N°77** Dans le cadre du développement de leur rôle moteur de producteur de connaissances à l'échelle régionale, l'établissement/le programme d'études impliquent également des régions limitrophes. (I + E)

**N°78** La collaboration internationale avec le monde professionnel et l'entreprise d'une part, avec des centres d'expertise d'autre part, est encouragée et évaluée sur une base régulière. (I + E)

**N°79** L'établissement décerne des prix ou des marques de reconnaissance à des personnalités internationales ou à des Belges qui s'illustrent à l'étranger. (I)

**N°80** Des événements (conférences, débats publics, etc.) sont organisés, qui impliquent des conférenciers de réputation internationale. (I + E)



## Gestion des ressources humaines

### Recrutement et gestion de la carrière

- N°81** L'établissement procède à un recrutement actif de personnels académique et scientifique à l'étranger. (I)
- N°82** L'expérience internationale constitue un critère explicite de recrutement des personnels académiques et scientifiques. (I + E)
- N°83** La disposition à acquérir une autre langue et à accroître ses compétences linguistiques constitue un critère de recrutement des personnels (toutes catégories confondues). (I + E)
- N°84** La disposition à donner cours dans une autre langue constitue un critère de recrutement des enseignants. (I + E)
- N°85** Les activités liées à l'internationalisation sont prises en compte dans le dossier personnel des membres du personnel et sont évaluées positivement à l'occasion des promotions et des nominations. (I + E)
- N°86** L'établissement prévoit des possibilités de stabiliser la carrière (dans la recherche) d'un chercheur étranger, après un séjour de longue durée dans l'institution. (I)

### Participation à des activités internationales

- N°87** Les membres des personnels (toutes catégories confondues) sont impliqués dans le processus d'internationalisation. (I + E)
- N°88** Les personnels sont encouragés à participer activement et à organiser des activités internationales (par exemple : congrès internationaux, symposiums, réunions internationales, etc.) en matière d'enseignement, de recherche et de services à la collectivité. (I + E)
- N°89** Les personnels participent activement à des réseaux internationaux. (I + E)
- N°90** Le personnel technique et administratif est encouragé à participer à des conférences internationales en lien avec la fonction exercée (GRH, IT, gestion des bibliothèques, etc.) (I + E)

### *Qualité des activités à l'étranger*

**N°91** La qualité des activités menées et suivies à l'étranger par les différentes catégories de personnel fait l'objet d'un suivi spécifique. (I + E)

### *Formation en cours de carrière*

**N°92** Les membres du personnel (toutes catégories confondues) ont la possibilité de se professionnaliser en vue de l'acquisition de compétences « internationales », notamment linguistiques et interculturelles. (I)

**N°93** Les enseignants ont la possibilité de se professionnaliser en vue de l'acquisition de compétences en matière de pédagogie multiculturelle (« Didactics in the International Classroom »). (I)

### *Mobilité du personnel*

**N°94** L'établissement stimule la mobilité des personnels (procédures de remplacement en cas de mobilité sortante de longue durée, etc.) (I + E)

**N°95** Les personnels - avant, pendant ou après une mobilité in et out - reçoivent un soutien spécifique en matière de langue, de culture et autres aspects pratiques (logement, assurances, visa, etc.) (I + E)



## **Attention spécifique aux étudiants internationaux**

**N°96** L'établissement veille à favoriser la diversité culturelle et géographique des étudiants internationaux qu'il accueille. (I + E)

**N°97** Il y a des doctorants en formation qui préparent un doctorat commun avec un ou plusieurs établissements à l'étranger (cotutelle de thèse). (I + E)

**N°98** Les étudiants - avant, pendant ou après une mobilité in et out - reçoivent un soutien spécifique en matière de langue, de culture et autres aspects pratiques (logement, assurances, visa, etc.) (I + E)

**N°99** Les étudiants internationaux sont explicitement intégrés à tous les aspects de la vie d'étudiant (enseignement, participation à la gestion, vie sur le campus et dans la ville, etc.) (I + E)

**N°100** Des consultations des étudiants dotés d'une expérience internationale sont organisées et les résultats en sont utilisés dans la politique et les activités d'internationalisation. (I + E)

# Bibliographie indicative

Axel Aerden, *A Guide to Assessing the Quality of Internationalisation*, Janvier 2014, <http://ecahe.eu/wp-content/uploads/2014/01/CeQuint-A-Guide-to-Assessing-the-Quality-of-Internationalisation.pdf>

*Le Consortium européen d'accréditation de l'enseignement supérieur a développé un guide d'évaluation de l'internationalisation aux établissements.*

Experts Bologne flamands, *Descriptoren internationalisering Hoger Onderwijs - Bologna experten 2009-2011*, <http://ebl.vlaanderen.be/publications/documents/29652>

Good Practices in Internationalisation Platform (GPIP), <http://gpip.nvao.net>

*Ce site offre un intéressant aperçu de bonnes pratiques en matière d'internationalisation de l'enseignement supérieur, issues de Flandre et des Pays-Bas.*

Indicators for Mapping and Profiling Internationalisation (IMPI), [www.impi-project.eu](http://www.impi-project.eu)

*Ce projet a permis le recueil, entre 2009 et 2012, d'indicateurs d'internationalisation en usage dans des systèmes d'enseignement supérieur du monde entier, dont MINT. C'est une véritable boîte à outil, dans laquelle les institutions peuvent sélectionner les indicateurs les mieux à même de rendre compte de leurs performances en matière d'internationalisation.*

Mapping Internationalisation (MINT), <http://www.nuffic.nl/en/expertise/quality-assurance-and-internationalisation/mapping-internationalisation-mint>

*MINT est un projet du NUFFIC (Nederlandse organisatie voor internationalisering in het hoger onderwijs, [www.nuffic.nl](http://www.nuffic.nl)). Il consiste en un outil en ligne d'auto-évaluation et de cartographie des activités et des objectifs poursuivis en matière d'internationalisation. L'outil est conçu pour être utilisé par les institutions d'enseignement supérieur aussi bien que par leurs sous-ensembles.*

Sandra Reeb-Gruber, *Checklists Program Internationalization*, Inholland University, 2009, <http://www.nuffic.nl/en/library/checklists-program-internationalization-english-21-07-2009.pdf>

*La Inholland University of Applied Sciences a développé une checklist afférant à 10 aspects différents de l'internationalisation. La liste qui présente 5 niveaux/phases d'internationalisation peut servir de fondement à la mesure des activités d'internationalisation.*

Adinda van Gaalen et Rosa Becker, *Suggestions to perform a benchmark exercise of internationalisation in higher education*, Mai 2013

<http://www.nuffic.nl/en/library/suggestions-for-benchmarking-internationalisation-of-higher-education.pdf>

# Annexe

## U-Multirank et les indicateurs d'internationalisation

Nous rapportons ici chacun des 8 indicateurs d'internationalisation du U-Multirank à la dimension et la sous-dimension concernées de DIES (source : Multirank Report 2011, [http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/multirank\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/higher-education/doc/multirank_en.pdf), p. 71).

### → Dimension « Enseignement »

#### Programmes de mobilité étudiante à l'étranger

- International orientation of degree programmes  
« Rating including several issues: existence of joint degree programs, inclusion of mandatory stays abroad, international students (degree and exchange), international background of staff and teaching in foreign languages »
- Opportunities to study abroad (student survey)
- Student mobility (composite of incoming, outgoing, joint degree students)
- Percentage of PhDs awarded to foreign students  
« The number of doctorate degrees awarded to students with a foreign nationality, as a percentage of the total number of doctorate degrees awarded »

#### Usage des langues dans les formations

- Educational programmes (BA, resp. MA) in foreign language  
« The number of programs offered in a foreign language as a percentage of the total number of programs offered »

### → Dimension « Recherche »

#### Financement et productivité scientifique

- International Joint Research publications (bibliometric indicators)  
« Relative number of research publications that list one or more author affiliate addresses in another country relative to research staff »
- International research grants  
« Research grants attained from foreign and international funding bodies as a percentage of total income »

### → Dimension « Gestion des ressources humaines »

#### Recrutement et gestion de la carrière

- Percentage of international academic staff  
« Foreign academic staff members (headcount) as percentage of total number of academic staff members (headcount). Foreign academic staff is academic staff with a foreign nationality, employed by the institution or working on an exchange base »

**Editeur responsable :**

Jean-Pierre Hubin, Administrateur général  
Boulevard du Jardin botanique, 20-22 - 1000 Bruxelles

**Fédération Wallonie-Bruxelles/Ministère**

[www.fw-b.be](http://www.fw-b.be) - 0800 20 000

**Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique**

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique  
Rue Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles  
[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)  
[www.recherchescientifique.cFW-B.be](http://www.recherchescientifique.cFW-B.be)

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Rue Lucien Namèche, 54 - 5000 Namur  
Tél : 0800/19.199  
[courrier@mediateurcf.be](mailto:courrier@mediateurcf.be)

**Mise en page et impression :**

IPM Printing s.a. - 1083 Bruxelles

**Mars 2014**

